Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260610-2026_081-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 05/06/2026

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage
01/06/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an 2026, le 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, me KHEZZANE Christine, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, M. BROSSAIS, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, Mme HUTSEBAUT Sylvie

Excusés avec pouvoir : Mme HASCOET Marie donne son pouvoir à Mme POULAIN Justine, M. SORRE Bertrand donne son pouvoir à Jacques BLANCHET, Mme SABATIER Nathalie donne son pouvoir à M. EON Jonathan

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-081

Objet de la délibération : RESTAURATION : PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE DE L'ECOLE ST-GOULVEN POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Proposition de fonctionnement pour la restauration collective de l'école St Goulven pour l'année scolaire 2026-2027 :

Suite à la réunion de la Commission ERAS du 18 mai 2026, ses membres proposent à l'unanimité l'organisation suivante concernant la restauration collective de l'école Saint-Goulven pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Organisation à l'identique concernant le personnel municipal mis à disposition.
- Prise en charge directe par l'OGEC de l'entretien général des locaux, ainsi que de l'entretien et de l'achat du gros matériel pour la restauration.
- Refacturation par la commune à l'OGEC des tests biologiques liés à l'hygiène en restauration, des achats de petit matériel et des produits d'entretien courant.

Il est proposé d'établir deux conventions :
- Une par l'OGEC pour la mise à disposition des locaux
- Une par la municipalité pour l'organisation du personnel municipal mis à disposition.

En raison de leur qualité de membres de l'APPEL ou de l'OGEC, Mmes Yoanna Christy, Sylvie Hutsebaut et M. Grégoire Barbeau n'ont pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- **D'APPROUVER** la proposition de fonctionnement pour la restauration collective de l'école St Goulven pour l'année scolaire 2026-2027 :
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

pour : 14 , contre : 2 (Jacques Blanchet, Bertrand Sorre) , abstention : 0

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260610-2026_081-DE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel

Informations diverses :

Retour sur la rencontre avec Mme Françoise GATEL, Ministre e l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Inauguration salle des sports de Domagné le 6 juin 2026 à 15h
Commission ERAS : point sur l'accueil de Romane France (dossier MDPH, AESH)
Gazettes : quelques exemplaires manquants
Dates des prochains CM :

- 17 juin à 20h
- 8 juillet à 20h
- 9 septembre à 20h
- 7 octobre à 20h
- 4 novembre à 20h
- 9 décembre à 20h

Prochain conseil : 17 juin
Levée de séance à 19h49
Le Maire, Vincent SINOQUET